

| |
|--|
| PROCEDURE A SUIVRE EN CAS DE RESILIATION A L'AMIABLE DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE |
|--|

✓ La résiliation doit être éditée en 6 exemplaires et doit être complétée conjointement par :

- L'employeur
- L'apprenti(e) **et** son représentant légal s'il est mineur

Bien veiller à remplir toutes les rubriques en se reportant au contrat d'apprentissage et joindre à chaque exemplaire une copie de la lettre de démission de l'apprenti(e) si tel est le cas.

✓ L'employeur et l'apprenti conservent un exemplaire

✓ L'employeur transmet un exemplaire au CFA qui a visé le contrat initial et adresse le reste de la liasse à :

CCI HAUTE SAVOIE - Apprentissage
5 rue du 27^{ème} BCA
CS 62072
74011 ANNECY Cedex
Tél : 04 50 33 72 10 – Fax : 04 50 33 72 78 / 04 50 33 71 17
Mail : contratsapprentissage@haute-savoie.cci.fr

La CCI conserve un exemplaire et transmet :

- 1 exemplaire à la DIRECCTE
- 1 exemplaire à l'URSSAF

RESILIATION D'UN COMMUN ACCORD DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Enregistré le : Sous le N° :

EMPLOYEUR :

RAISON SOCIALE :

N° SIRET :

ADRESSE :

.....

REPRESENTANT LEGAL (si l'apprenti est mineur à la date de résiliation) :

NOM : PRENOM :

LIEN DE PARENTE :

ADRESSE :

.....

APPRENTI :

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

.....

Il est mis fin au contrat d'apprentissage susvisé dans les conditions prévues par le code du travail article L6222-18.

LA DATE DE RESILIATION EST LA SUIVANTE: |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Cette rupture résulte :

- d'une résiliation unilatérale au cours de la période d'essai,
- d'une résiliation sur accord exprès et bilatéral des cosignataires,
- d'une résiliation à l'initiative de l'apprenti(e) suite à l'obtention du diplôme,

Motif de la résiliation :

Fait à : Le :

Signatures :

L'EMPLOYEUR,

L'APPRENTI,

LE REPRESENTANT LEGAL,

(Pour les apprentis mineurs)